

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22745**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences Technologies Santé, mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises spécialité Systèmes d'information des métiers du social et de l'assurance

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université d'Orléans Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université d'Orléans, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission, 326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le master MIAGE forme des cadres aptes à appréhender les différents problèmes que posent la conception et le développement de systèmes d'information (incluant les systèmes de décision et de connaissances) au sein d'une organisation. Ces problèmes d'ingénierie de systèmes d'information sont abordés à travers des compétences technologiques et organisationnelles affirmées. La personne certifiée :

- **supervise les études et développements en systèmes d'information**
- **conçoit et met en œuvre les systèmes d'information**
- **assure et assiste la maîtrise d'œuvre**
- **définit l'architecture et l'urbanisation des systèmes d'information**
- **assure le consulting et l'audit en systèmes d'information**
- **réalise l'intégration des applications**
- **administre les bases de données**
- **administre les systèmes d'information**
- **définit et déploie les éléments de sécurité du système d'information**
- **participe à la conduite du changement au sein de l'organisation.**

Compétences techniques :

- maîtrise des systèmes et outils informatiques : systèmes d'exploitation, réseaux, systèmes de gestion de base de données, compilateurs, progiciels de gestion intégrée, environnements de développement, de tests et de déploiement
- maîtrise de la programmation dans différents langages et contextes
- maîtrise des technologies du Web

Compétences méthodologiques :

- maîtrise des méthodes pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes d'information : méthodes systémiques, méthodes orientées objet, approches par patrons, approches par composants et services
- capacité à comprendre et à modéliser les processus métiers et à élaborer des solutions informatiques pour les piloter et les gérer
- capacité à concevoir et mettre en œuvre un système d'information décisionnel
- capacité à modéliser une vision globale des différentes applications d'un système d'information, à étudier leurs interactions, à les urbaniser, à favoriser leur interopérabilité, à les intégrer
- capacité à appliquer des méthodes de gestion de projets et à intégrer une démarche qualité
- capacité à administrer les données d'une entreprise
- capacité à élaborer et mettre en œuvre des modèles pour améliorer le fonctionnement d'un système d'information : améliorer les performances, minimiser les coûts d'investissement et de fonctionnement

Compétences organisationnelles :

- capacité à comprendre le contexte d'une organisation et à inscrire son action dans une stratégie collective
- capacité à élaborer des scénarios et des plans d'action
- capacité à travailler en équipe
- capacité à organiser et à planifier la production collective, à respecter les échéances

Compétences comportementales :

- capacité à écouter, dialoguer, argumenter, convaincre
- capacité à réagir et à anticiper
- capacité à impliquer les acteurs
- capacité à établir des synergies entre les individus, entre les services
- capacité à travailler dans un contexte international

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les types d'entreprises (grands groupes, PME, TPE, fonctions publiques et collectivités territoriales, associations) et tous les secteurs professionnels sont concernés par les métiers visés. Nous donnons ci-après, à titre indicatif, quelques exemples de structures et organisations concernées.

Les industries de production de biens et de services

Les banques

Les entreprises de distribution

Les entreprises de transport de personnes et de marchandises

Les agences et organismes de tourisme

Les organismes de santé et d'aide à la personne

Les ministères et les agences gouvernementales

- **à l'issue de la formation** : métiers centrés sur une approche générique des systèmes d'information (gestionnaire d'application, architecte junior, ingénieur d'étude et de développement), métiers centrés sur une approche technique et technologique (administrateur de bases de données, intégrateur d'applications, expert en technologies des systèmes décisionnels, expert en technologies internet)

- **après les premières années d'expérience** : consultant (ERP, E-business, conduite du changement, technologies), chef de projet (maîtrise d'œuvre), responsable système d'information métier, architecte technique, expert (méthodes, outils, qualité, sécurité), ingénieur décisionnel

- **à plus long terme** : direction des systèmes d'information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La formation s'organise en 4 semestres ouvrant droit à 30 ECTS chacun. Les contenus pédagogiques s'articulent durant toute la formation autour de 5 axes, conformément à la charte nationale des formations MIAGE :

- Méthodes et outils mathématiques pour l'informatique et l'organisation des entreprises
- Science et technologies de l'informatique
- Gestion des entreprises et des organisations
- Techniques de communication et langues vivantes
- Professionnalisation via des projets et un stage en entreprise de 6 mois.

Les semestres 1 et 2, communs aux deux spécialités du master MIAGE, comprennent respectivement

325 et 340 heures d'enseignements en présentiel, réparties en 20 Unités d'Enseignement (10 UE par semestre) :

- 120 heures en Méthodes et outils mathématiques (analyse de données, théorie des langages et automates, complexité des algorithmes) pour 9 ECTS ;
- 350 heures en Sciences et technologies de l'informatique (Ingénierie des SI, Ingénierie des connaissances, méthodes de conception, types abstraits de données, IHM, Systèmes et répartition, Réseaux, tests et qualité des logiciels) pour 29 ECTS ;
- 100 heures en Gestion des organisations (Gestion de production, analyse financière, simulation et jeu d'entreprise) pour 8 ECTS ;
- 100 heures en Techniques de communication et langues (Anglais, techniques de communication orale et écrite, projet professionnel) pour 8 ECTS ;
- 2 UE "Projet informatique" complètent l'année de formation pour 6 ECTS.

Les semestres 3 et 4 comportent un tronc commun aux 2 spécialités de la mention, complété par des enseignements spécifiques à la spécialité pour environ 40 % du volume global.

Semestre 3 : 300 heures d'enseignement - 30 ECTS répartis comme suit :

Tronc commun M2 MIAGE :

- UE Architectures applicatives réparties : 40 h et 4 ECTS
- UE Gestion de projet : 40 h et 4 ECTS
- UE Data Mining : 50 h et 4 ECTS
- UE Gestion des ressources humaines : 30h et 2 ECTS
- UE projet industriel : 6 h + travail personnel et 3 ECTS
- UE Anglais : 24 h et 3 ECTS

Enseignements spécifiques :

- UE SI des métiers du social et de l'assurance : 30 h et 2 ECTS
- UE SI de l'assurance : 40 h et 4 ECTS
- UE SI de la Retraite : 40 h et 4 ECTS.

Semestre 4 : 185 heures d'enseignement - 30 ECTS répartis comme suit :

Tronc commun M2 MIAGE :

- UE Web services et interopérabilité : 30 h et 3 ECTS
- UE Management des SI : 40 h et 3 ECTS
- UE Web Marketing : 30 h et 3 ECTS
- UE Projet industriel : 5 h + travail personnel et 3 ECTS.

Enseignements spécifiques :

- UE Intégration de SI : 40 h et 3 ECTS
- UE SI Assurance de personnes : 40 h et 3 ECTS
- UE Stage professionnel de 6 mois : 12 ECTS

Plusieurs modalités de formation sont possibles : formation initiale en deux ans, formation continue en 1ère et/ou 2ème année de master.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury désigné par le Président de l'université d'Orléans, présidé par un enseignant chercheur nommé et constitué de personnes ayant contribué aux enseignements en application de l'article L 613-1 du code de l'éducation
En contrat d'apprentissage	X		oui
Après un parcours de formation continue	X		oui
En contrat de professionnalisation	X		oui
Par candidature individuelle	X		non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 23 avril 2002 relatif au diplôme de Master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 9 mars 2012 relatif aux habilitations de l'université d'Orléans à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-orleans.fr/vie/ove/>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-orleans.fr/>

<http://www.univ-orleans.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université d'Orléans - Château de La Source
Avenue du Parc Floral - BP 6749
45067 Orléans cedex 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :